

Des SMS pour lutter contre la délinquance

Une réunion d'information a eu lieu mardi 7 juillet.

LA RÉUNION était destinée aux commerçants mais aussi aux maires des communes du canton. Le système d'alerte présenté a fait l'objet d'un lancement départemental vendredi 3 juillet en préfecture sous la présidence de Joëlle Le Mouël, la préfète du Jura, et du Colonel Xavier Denis, commandant du groupement de gendarmerie du Jura. C'est probablement une première nationale : un projet d'alerte simultanée par SMS envoyés directement aux mille cinq cents commerçants du département en cas : de vols à mains armées, d'escroqueries, de circulation de faux billets, etc., depuis le centre de renseignement de la gendarmerie. Une idée encore en réflexion : un premier test devrait être effectué d'ici la fin de l'année.

Action en temps réel

Les réflexions engagées au sein de la Fédération jurassienne du commerce ont amené à penser que les commerçants devaient coopérer étroitement avec les forces de l'ordre. Sur l'ensemble du territoire national, la police et la gendarmerie ont pris conscience aussi que s'ils voulaient obtenir des résultats tangibles, ils devaient associer à leur action les commerçants et l'ensemble des populations visées par la délinquance pour ga-



Les représentants de la gendarmerie, de la Fédération jurassienne du commerce, de la communauté de communes, de la chambre de commerce, et des commerçants

agner en rapidité d'intervention. Tout ce système se faisant par SMS sur les portables des commerçants grâce à un envoi groupé au listing, validé par les unions commerciales. L'envoi de SMS a l'avantage d'être très rapide et d'agir en temps réel. La Fédération jurassienne du commerce prendra en charge le coût de ces appels et réfléchit même à la pose d'un autocollant sur les vitrines qui porterait la mention "commerçant affilié à un réseau de surveillance". En pratique, si un commerçant est victime d'une agression, de chèque volé, de fausse monnaie, d'escroqueries de toutes sortes, il avertit son commerçant référent (qui peut être le président de

l'Union commerciale). Si celui-ci juge le préjudice important, il alerte le référent gendarmerie local qui à Salins-les-Bains est l'Adjudant Silvent. Ce dernier peut alors prendre toutes les dispositions nécessaires avec le commandement de gendarmerie de Lons-le-Saunier pour une intervention rapide et efficace. Le projet est né dans le contexte national de recrudescence de vols à main armée dans les commerces de proximité. En 2009, trois commerces ont déjà été pris pour cible. L'accent sera également mis sur le traumatisme ressenti par les victimes.

Jocelyne Baron